

# Les prairies au printemps 2021

## Une pousse d'herbe à nouveau dans la norme en Bretagne

### Contexte national

Au 20 juin 2021, la production cumulée des prairies en France, apparaît dans la norme, avec un écart à la pousse de référence de - 2,8 % pour l'ensemble des prairies et de - 1,1 % pour les prairies permanentes. Pour ces dernières, la part cumulée sur la période représente 63 % de la pousse annuelle de référence, contre 65 % habituellement.

Au 20 avril, la production des prairies permanentes apparaît excédentaire en France, ainsi que pour les trois-quarts des régions fourragères. Elle est dans la norme ou en déficit pour les autres, localisées dans le sud du pays. Le mois suivant, la pousse cumulée revient dans la norme au niveau national. L'épisode de gel de début avril, le manque d'eau au début du printemps, ainsi que la fraîcheur persistante en avril et mai, ralentissent la pousse de l'herbe. En juin, l'alternance de périodes sèches et humides favorise une pousse régulière dans la plupart des régions. La pousse cumulée au printemps 2021 se révèle finalement excédentaire pour 9 % des régions fourragères, déficitaire pour un tiers, et dans la norme pour plus de la moitié. Alors que la région Provence Alpes Côte d'Azur connaît un excédent de pousse des prairies permanentes, les Pays-de-la-Loire et l'Occitanie subissent un déficit, tandis que les autres régions administratives s'affichent dans la norme.

En 2021, la **superficie** totale des prairies (*voir définitions*) atteindrait 674 000 hectares en Bretagne, soit environ un quart du territoire régional. Les prairies temporaires représentent plus des deux tiers des prairies, les prairies permanentes un peu moins d'un tiers, et les prairies artificielles 0,4 % de l'ensemble. Au niveau national, ce sont les prairies permanentes qui dominent, en recouvrant les trois-quarts des surfaces de prairies.

Comme en 2020, le **rendement** moyen de l'ensemble des prairies bretonnes s'affiche dans la norme au printemps 2021, selon les résultats de l'enquête Prairies, estimés à partir du système Isop (*voir méthodologie et légende de*

*la carte*). Avec 4,22 tonnes de matière sèche à l'hectare (MS/ha), ce rendement moyen perd 1,5 % sur celui du printemps 2020, et 2,2 % sur la moyenne des cinq dernières années. Comparé à la référence, il est dans la norme, en Bretagne, avec un écart de - 4,9 %. Les quatre départements bretons apparaissent également dans la norme, avec un écart à la référence départementale allant de - 3 % (Côtes-d'Armor) à - 8 % (Ille-et-Vilaine). Le niveau de rendement est le plus élevé dans les Côtes-d'Armor (4,58 t/ha), comme habituellement, et le plus faible dans le Finistère (4,01 t/ha).

En 2021, la pousse d'herbe démarre très doucement en

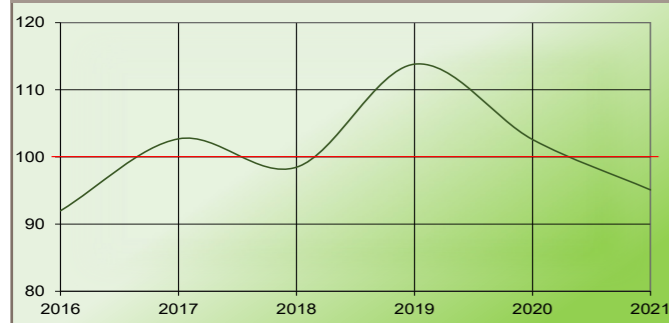
Productions et indice de rendement des prairies au printemps 2021 (*données provisoires*)

Printemps 2021	Côtes-d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan		Bretagne	
	Production (milliers de t)	Indice de rendement*	Production (milliers de t)	Indice de rendement*	Production (milliers de t)	Indice de rendement*	Production (milliers de t)	Indice de rendement*	Production (milliers de t)	Indice de rendement*
<b>Total prairies y compris artificielles</b>	<b>753,3</b>	<b>97,0</b>	<b>637,0</b>	<b>95,7</b>	<b>801,3</b>	<b>92,3</b>	<b>652,3</b>	<b>95,8</b>	<b>2 843,9</b>	<b>95,1</b>
<i>dont prairies permanentes</i>	<i>177,1</i>	<i>96,1</i>	<i>152,9</i>	<i>95,0</i>	<i>182,2</i>	<i>90,7</i>	<i>165,4</i>	<i>93,5</i>	<i>677,6</i>	<i>93,7</i>
<i>dont prairies temporaires</i>	<i>575,7</i>	<i>97,3</i>	<i>484,0</i>	<i>96,0</i>	<i>605,4</i>	<i>92,9</i>	<i>486,0</i>	<i>96,5</i>	<i>2151,0</i>	<i>95,5</i>

\*Indice de rendement : rendement 2021 rapporté au rendement de référence de l'enquête Prairies\*100

Source : Agreste, enquêtes Prairies 2021

## Évolution de l'indice de rendement des prairies au printemps en Bretagne



La base 100 correspond au rendement de référence de l'enquête Prairies au printemps.  
Lecture : au printemps 2021, le rendement des prairies en Bretagne est inférieur de 4,9 points au rendement de référence de l'enquête prairies au printemps.  
Source : Agreste, enquête Prairies

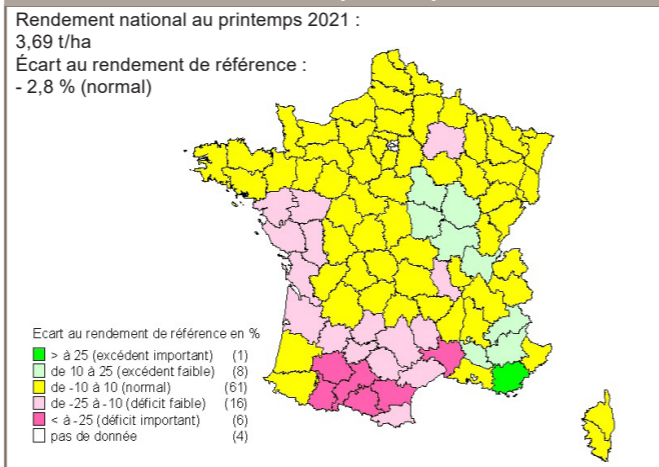
Bretagne. À la sortie de l'hiver, l'état de remplissage des réserves souterraines est le plus souvent inférieur ou proche des normales saisonnières. En **mars**, mois très peu arrosé, avec des températures contrastées, les gelées matinales et le vent d'est brident la croissance de l'herbe, même si les températures estivales en fin de mois la favorisent. Le pâturage se fait toutefois dans de bonnes conditions. Le mois d'**avril** est assez frais, avec un nombre record de jours de gel. Dans la continuité du mois précédent, la pluviométrie s'avère très déficitaire, en particulier dans le Finistère. Le vent nord-est desséchant freine également la pousse. Si les conditions sont propices à la fauche et au pâturage, les éleveurs constatent cependant parfois un manque de fourrage, au pâturage comme à l'ensilage. Selon l'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, l'avancée de la pousse au 20 avril en Bretagne dépasse toutefois de 4 points celle de la référence 1989-2018, soit une avancée similaire à celle observée au niveau national. Si le mois de **mai** reste frais, la pluviométrie contraste avec celle des deux mois précédents, en devenant supérieure aux normales, favorisant alors la production des prairies. En fin de mois, les températures en hausse et l'humidité résiduelle dans les sols sont aussi propices à la pousse. Les fauches reprennent, mais les orages compliquent parfois les chantiers. Au 20 mai, l'avancée de la pousse des prairies permanentes dépasse de 2 points celle de la référence en Bretagne, contre un retard de 1,7 points en France. Le cumul de pousse des prairies permanentes, comme temporaires, excède celui de la référence des dix régions fourragères bretonnes, exceptées celles de l'ouest du Finistère, du sud de l'Ille-et-Vilaine et de l'est du Morbihan. En **juin**, le beau temps de la première quinzaine est suivi par des perturbations orageuses fréquentes en deuxième quinzaine. Les cumuls de pluies sont très hétérogènes : déficitaire dans le Finistère, la pluviométrie se révèle largement excédentaire dans les autres départements. L'état de remplissage des nappes d'eau souterraine reste cependant inférieur à la normale pour plus de la moitié des

points d'observation bretons, notamment dans le Finistère. En début de mois, les températures douces et l'humidité des dernières semaines permettent une bonne pousse de l'herbe, mais la météo complique parfois la fauche. Puis la croissance ralentit du fait de températures élevées et des nombreuses fauches réalisées précédemment. La fin de mois est propice à la récolte des foin. La production des prairies de juin est finalement inférieure à celle de la référence pour la majorité des régions fourragères bretonnes.

**En cumul depuis le 20 mars**, la part de la pousse des prairies permanentes réalisée au 20 juin 2021 en Bretagne, atteint 65 % de la pousse annuelle de référence, contre 70 % pour la pousse printanière de référence, selon les résultats fournis par le système Isop. Les résultats, par région fourragère, et par type de prairies (permanentes ou temporaires), donnent des rendements inférieurs à la référence, excepté pour une partie du Finistère.

Selon les premières estimations, la **production** des prairies au printemps 2021 en Bretagne reculerait de 1,5 % par rapport à celle du printemps 2020, et de 1,4 % par rapport à la moyenne quinquennale. ■

## Écarts aux rendements fourragers départementaux de référence au printemps 2021



Source : Agreste, enquête Prairies 2021

### Pour en savoir plus

#### Sur le site de la Draaf Bretagne :

Rubrique Grandes cultures, fourrages, prairies  
<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Grandes-cultures-fourrages>

#### Sur le site Agreste :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>  
Agreste Conjoncture Infos Rapides- août 2021 - N°108  
- Prairies - Au 20 août, la météo reste favorable à la pousse des prairies

## Définitions

La production des prairies comprend les prairies permanentes, les prairies temporaires et les prairies artificielles. Les **prairies permanentes ou Surfaces Toujours en Herbe (STH)** sont naturelles ou semées depuis plus de six ans. La production en STH productive est d'au moins 1 500 Unités Fourragères à l'hectare (UF/ha), permettant de couvrir les besoins d'une Unité Gros Bétail (UGB) pendant six mois. La production en STH non productive est inférieure à 1 500 UF/ha. Les **prairies temporaires** sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères, éventuellement mélangées à des légumineuses. Elles sont exploitables en fauche et/ou en pâture. Les **prairies artificielles** sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange, pour une durée d'implantation de moins de cinq ans en moyenne. Elles sont généralement destinées à être fauchées.

## Méthodologie

**Le système Isop - Informations et Suivi Objectif des Prairies** - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation. Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors petite couronne parisienne. Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères, dont 10 en Bretagne. Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018. Depuis 2007, Isop intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte des événements climatiques plus localisés.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'Inrae (Institut national de la recherche pour l'alimentation, l'agriculture et l'environnement) et le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) du ministère chargé de l'Agriculture.

**Les résultats de l'enquête Prairies** présentés ici sont des estimations du Srise Bretagne utilisant principalement les données Isop.

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne  
Service régional de l'information statistique et économique  
15, avenue de Cucillé  
35047 Rennes cedex 9

Tel : 02 99 28 22 30  
Mail : [srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr)

Directeur : Michel Stoumboff  
Directrice de la publication : Claire Chevin  
Rédacteur : Linda Deschamps  
Composition : Christine Hervé  
Cartographie : Joël Glémée  
ISSN : 2739-7068  
© Agreste 2021